LA BRÈDE ACTU

Novembre 2021 | Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr

EDITO

Au mois d'octobre, la presse s'est faite l'écho des difficultés économiques rencontrées par la société de gestion de la Résidence pour personnes âgées de la Rose de Mons. Cette mise en redressement judiciaire a suscité, à juste titre, l'inquiétude des résidents et du personnel de cet établissement voulu par la Commune lors de la création de la ZAC de Filleau.

Toutefois, un administrateur judiciaire a été nommé par le Tribunal de Commerce afin d'organiser la cession de l'établissement à un repreneur potentiel. Plusieurs se seraient d'ores et déjà manifestés et un espoir raisonnable peut être entretenu, à ce stade de la procédure, de voir la situation se stabiliser et de garantir une continuité des services offerts aux résidents, jusqu'au règlement définitif de cette affaire.

Même s'il s'agit d'une procédure privée, la Commune reste attentive à ce dossier, dans la mesure où elle est à l'origine de la création de la Résidence et entend maintenir, dans le cadre du Traité de concession de la ZAC de Filleau, la destination de RPA de cet établissement.

Le bien-être de nos aînés doit rester une priorité de tous, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des acteurs privés du secteur, et je m'engage personnellement à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer la continuité d'activités de la Rose de Mons.

Michel Dufranc
Maire de La Brède
Conseiller départemental de la Gironde

SÉCURITÉ

Renforcement du service de Police Municipale

Le Service de Police Municipale de La Brède compte désormais trois policiers municipaux, les deux Agents de Surveillance de la Voie Publique recrutés en début d'année ayant été promus en septembre dernier. Ces nouvelles fonctions leurs permettent d'élargir leurs prérogatives et d'exercer leurs missions avec plus encore d'efficacité (verbalisation du stationnement et des infractions routières, conflits de voisinage, incivilités, troubles à la tranquillité).

Les agents sont également présents tous les jours à l'entrée et à la sortie des établissements scolaires (écoles maternelle, élémentaire et collège Montesquieu) pour assurer la sécurité des élèves.

Des moyens nouveaux au service de votre sécurité

La commune a investi dans de nouveaux outils dissuasifs :

- Afin de réduire plus efficacement la vitesse en entrée de ville, la police municipale s'est équipée **de radars pédagogiques mobiles** implantés aux abords des établissements scolaires et sur les axes accidentogènes, ainsi que d'un cinémomètre mobile permettant de contrôler et de verbaliser les vitesses excessives.

- Par ailleurs, la Commune a mis en place depuis quelques mois **un système de vidéo protection**. Ce dispositif a pour objectif de protéger les espaces et les bâtiments communaux, de contribuer à l'identification des auteurs de dégradations, incivilités et vandalisme et d'aider à la résolution des enquêtes de gendarmerie, notamment concernant les cambriolages. À ce jour, la commune est dotée de 17 caméras réparties dans le centre-ville et sur les principaux axes de circulation.

Pensez à l'opération tranquillité vacances

La gendarmerie lance un appel à la prudence suite à une recrudescence des cambriolages.

Restez vigilants : en cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17.

Ayez les bons réflexes : fermez les portes à clé, verrouillez vos véhicules, n'y laissez aucun objet de valeur, laissez un point lumineux à la nuit tombée en votre absence, ne laissez pas vos clés sous le paillasson, et soyez attentifs à tous comportements ou véhicules suspects.

Si vous vous absentez plusieurs jours, n'hésitez pas à vous inscrire à l'opération Tranquillité vacances. La police municipale et la gendarmerie, associées à l'opération, programment des passages chaque jour, à des heures aléatoires, sur les lieux de résidence signalés. En effet, 65 % des cambriolages ont lieu en l'absence des occupants des logements.

Plus d'infos : labrede-montesquieu.fr cadre-de-vie => sécurité

JEUNESSE

L'école maternelle a été baptisée

Mardi 5 Octobre, le Maire, ses conseillers municipaux, l'équipe enseignante et le personnel municipal se sont réunis avec les parents d'élèves pour baptiser l'école Maternelle de La Brède « école maternelle Lou Baradey ». Ce nom a été choisi en référence au quartier du Baradey où se situe l'école.

Après un discours du Maire et de la directrice, Madame Aline Parpant, l'inauguration s'est poursuivie autour d'un verre avec parents et enfants.

TRAVAUX

Bief du Moulin du bourg : les travaux s'achèvent

En septembre, d'importants travaux ont été réalisés Place Montesquieu dans le cadre de la gestion des eaux pluviales du bourg. Le réseau des eaux pluviales a dû être modifié pour diriger l'essentiel des eaux du centre bourg vers une canalisation passant sous l'ancien cinéma, puis traversant le bief et l'îlot du Moulin avant de se jeter dans le Saucats. Une tranchée a été réalisée entre la rue du Moulin et la pizzeria « Aux plaisirs gourmands », sous les emplacements de stationnement. De même, une canalisation d'eau et plusieurs branchements de gaz ont dû être modifiés. Les travaux de réfection de voirie auront lieu prochainement.

Par ailleurs, les travaux de régularisation des ouvrages hydrauliques de la ZAC de Filleau ont débuté fin octobre, et devraient durer 3 mois.

Soirée prévention

Comment prévenir et guérir le mal-être des adolescents ?

Cette question sera le fil conducteur de la soirée de prévention organisée par la structure municipale Info Jeunes et le service Enfance Jeunesse, vendredi 26 novembre 2021, sous la forme de théâtre - débat à la salle des fêtes.

- Cette soirée s'adresse d'abord aux **jeunes de 12 à 25 ans, de 18h à 19h30** avec une « pièce de théâtre forum » (ou théâtre participatif) de la compagnie OXO.
- Puis aux **adultes de 20h à 21h30** avec débat sur le mal-être des jeunes.

Entrée gratuite / Pass sanitaire obligatoire.

FUTURE NAISSANCE

Vous attendez un enfant et vous n'êtes pas mariés ? Une reconnaissance anticipée doit être effectuée en mairie par le père obligatoirement ; la présence de la mère n'est pas indispensable mais le couple peut également reconnaître ensemble l'enfant à naître.

Dans quel délai ? Le plus tôt est le mieux.

Pourquoi ? Cette démarche permet d'établir un lien de filiation entre le père et son futur enfant. En cas de décès du père avant la naissance de l'enfant, la transmission du nom et de la succession notamment pourra ainsi être possible. Pour les couples mariés, cette démarche n'a pas besoin d'avoir lieu car le mari est présumé être le père de l'enfant.

Quelles pièces à fournir ? Pièces d'identité en cours de validité du père et de la mère avec un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Contact auprès du service de l'état civil au 05 57 97 76 99.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

HORIZEO : UN PROJET AMBITIEUX, SUJET À DÉBAT

Réunion publique : jeudi 18 novembre 19h à la salle des fêtes

Inédit en raison de son ampleur et de son potentiel impact environnemental, le projet de plateforme énergétique « Horizeo » prévoit d'associer, sur un même espace, la production d'électricité avec un parc photovoltaïque, mais aussi des batteries de stockage d'électricité, un électrolyseur pour produire de l'hydrogène vert, un centre de données et une surface dédiée à de l'agri-voltaïsme.

Pour implanter ce projet, le maître d'ouvrage (Engie et Neoen, ainsi que RTE pour le raccordement électrique) envisage d'implanter la plateforme sur la commune de Saucats, sur une surface boisée de 1 000 hectares actuellement dédiée à la sylviculture industrielle.

Un débat public pour consulter les citoyens

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé d'organiser un débat public sur ce projet car il comporte des enjeux locaux et nationaux majeurs en termes de transition énergétique. Le débat public a lieu du 9 septembre 2021 au 9 janvier 2022.

Ce dispositif de démocratie participative qui précède les décisions sur les grands projets d'aménagement et d'infrastructures doit permettre d'échanger non seulement sur les caractéristiques et les impacts du projet, mais aussi sur sa pertinence et son opportunité.

Participer au débat public est un droit garanti à tous et toutes : que vous soyez novice, sensibilisé(e) ou expert(e) de la question posée, vous êtes légitime et bienvenu(e) à y prendre part.

La prochaine réunion publique aura lieu à La Brède jeudi 18 novembre à 19h, salle des fêtes Montesquieu.

Plus d'informations et inscriptions :
www.debatpublic.fr/photovoltaique-horizeo

S'INFORMER SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes de Montesquieu a mis en place une plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE), en partenariat avec le CREAQ, spécialiste de la rénovation énergétique depuis plus de 20 ans.

Ce service public de proximité offre aux particuliers un accompagnement gratuit pour des projets visant à améliorer la performance énergétique de leur logement. Les permanences ont lieu à la Maison de Services de Léognan, 15 cours Gambetta.

Que vous soyez locataires ou propriétaires, ces spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous apporteront des conseils neutres, indépendants et objectifs pour mener à bien vos projets de rénovation de votre logement.

Une multitude de thèmes pourront être abordés au cours des rendez-vous :

consommations énergétiques et économies possibles, aides financières accordées, isolation, type d'équipement de chauffage à choisir, énergies renouvelables, lecture de vos devis, ...

Comment en bénéficier ?

Prenez rendez-vous sur une permanence directement en ligne : www.creaq.org

Ou contactez les conseillers du CREAQ par téléphone les lundis, mardis et vendredis :
energie@creaq.org
05 57 95 97 04

EN BREF

CONSEIL MUNICIPAL

Suivez l'actualité de votre commune !

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques, vous pouvez y assistez mais seuls les élus peuvent intervenir lors des débats.

L'ordre du jour est affiché en mairie 5 jours avant la tenue de la séance du conseil et sur ce site Internet à la rubrique vie-citoyenne => conseil-municipal.

Les délibérations de tous les conseils municipaux sont téléchargeables au format pdf à la rubrique séances du conseil municipal :

www.labrede-montesquieu.fr/vie-citoyenne/conseil-municipal/les-seances-du-conseil-municipal

LA BRÈDE NETTOIE LA NATURE

Samedi 25 septembre, une quinzaine de personnes a participé à l'opération «La Brède nettoie la Nature» organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Plusieurs membres du CMJ, des conseillers municipaux et des volontaires ont ramassé près de 50 kilos de déchets divers et variés autour du Parc de l'Espérance : canettes de soda, bouteilles en plastique et en verre, paquets de cigarettes et mégots mais aussi des objets plus insolites tels que des rétroviseurs, des chaussures, des déodorants, et des tapis...

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS

Mardi 16 et Jeudi 25 novembre

Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte) par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mails : dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com ou encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

CONSEIL DU MOIS

Je nettoie les grilles et les bouches de ma VMC. La VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) sert à renouveler l'air du logement en évacuant l'air humide et vicié et en amenant de l'air nouveau. Si les bouches sont encrassées, la VMC fonctionne moins bien. Une bonne ventilation est la garantie d'une bonne qualité de l'air.

AGENDA

OPÉRATION LUMIÈRE
du 5 au 16 Novembre

COMMÉMORATION
Jeudi 11 Novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, **11h - Place du devoir de mémoire.**

FOOT
Dimanche 15 Novembre

Seniors A «Championnat Régional 1»
La Brède / Saint Médard en Jalles
15h, stade A. Mabille

FOOT
Dimanche 29 Novembre

Seniors A «Championnat Régional 1»
La Brède / HIRIBURUKO AINHARA
15h, stade A. Mabille

FOOT
Dimanche 6 Décembre

Seniors A «Championnat Régional 1»
La Brède / Arin Luzien
15h, stade A. Mabille

FOIRE DE LA SAINTE LUCE ET MARCHÉ DE NOËL
11 et 12 Décembre

Parc de l'Espérance et centre bourg

ACTION SOCIALE

Nouvelle session VACCIBUS pour les + de 65 ans

Mardi 7 Décembre 2021, Le CCAS met en place une nouvelle session Vaccibus en partenariat avec le Conseil départemental de la Gironde, à la Salle des Fêtes de La Brède.

Les personnes éligibles (de plus de 65 ans ou personnel soignant) sont invitées à se manifester pour bénéficier de la 3è dose (dite de rappel - Celle-ci doit avoir lieu **6 mois après la date de la seconde injection**). **Pour s'inscrire, rendez-vous www.labrede-montesquieu.fr/actualites/**

Inscription ferme et définitive avant le 14 novembre 2021.

En fonction de la demande, une autre session Vaccibus sera éventuellement renouvelée courant janvier 2022.

Journée de l'Amitié

La Journée de l'Amitié organisée par le CCAS en l'honneur de nos aînés, aura lieu cette année mercredi 1er décembre. Les brédoises et les brédois âgés de 75 ans et plus, non-inscrits sur la liste électorale, sont invités de se rapprocher du CCAS s'ils souhaitent participer à cette journée : ccas@labrede-montesquieu.com. Compte tenu des conditions sanitaires, le nombre de personnes est limité à la salle des fêtes.

Le CCAS recherche des bénévoles pour aider au bon déroulement de cette journée (aide au service, préparation de la salle ...).

Pour tout renseignement, contacter Aurélie QUERO au 05 57 97 76 92.

ÉVÉNEMENT

Opération Lumière - 16e édition

Les Rencontres du spectacle vivant pour toute la famille du 5 au 16 novembre

Au programme : spectacle circassien, théâtre de rue, comédie, spectacles jeune public, concert, 15 spectacles sont à l'affiche. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Plus d'infos sur : **www.oplum.fr**

La Réservation est indispensable pour tous les spectacles :

07 82 99 58 51 (Pass sanitaire exigé).

Des séances spéciales sont également proposées aux établissements scolaires.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Les travaux sont une dynamique essentielle pour la commune. Et dans ce domaine, le travail réalisé par les équipes municipales, comme les élus en charge de ces dossiers, est exceptionnel. Nous citerons notamment le travail remarquable qui a été réalisé sur la cour des écoles en partenariat avec les enseignants : plantation d'arbustes dans la cour, mise en place des jeux, mise aux normes handicapés à l'école primaire avec installation d'un ascenseur ou encore réhabilitation de la cuisine centrale.

En voirie, nous avons réceptionné les travaux chemin du stade avec piste multifonctions. Les travaux sur le bassin de rétention de Ricotte sont finalisés. Nous avons aussi nommé un maitre d'œuvre pour le programme de voirie 2022-2026, avec la démarche forte d'une sécurisation maximale et la création de cheminements doux. Un avant-projet sortira d'ailleurs avant la fin de l'année auquel riverains et scolaires seront associés. Le maitre d'œuvre travaillera étroitement avec le département et la communauté de communes.

Tous ces travaux permettent à notre commune de continuer à profiter d'un haut niveau de sécurité, de mobilité et de confort pour relier le centre bourg.

La Brède aux citoyens

Ligne à Grande Vitesse et Aménagements Ferroviaires du Sud de Bordeaux.
La Communauté de Communes a voté à l'unanimité lors de son dernier conseil une motion portant sur la LGV s'engageant à maintenir sa position fortement défavorable à ce projet et renouvelle son engagement à ne pas participer financièrement au bouclage budgétaire.
Là où la Grande Vitesse va passer, les déplacements des habitants vont souffrir de difficultés quotidiennes liées aux déviations et aux nuisances.
La mobilisation de tous, sans transigeance ni concession, reste nécessaire pour préserver notre environnement.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2100 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr